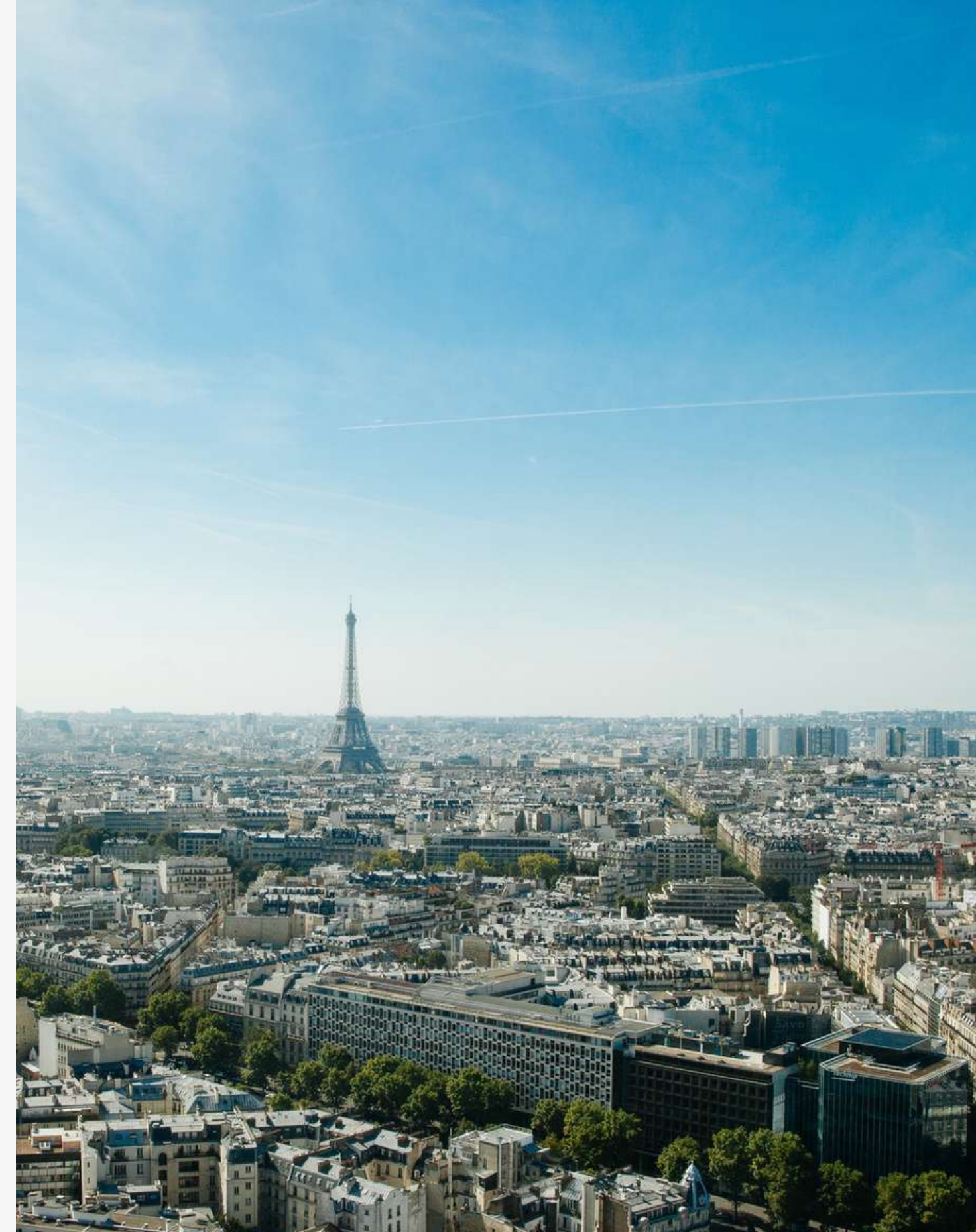




PARIS CONTENTIEUX INTERNATIONAL



Qui sommes nous?



Qui sommes nous ?

Paris Contentieux International est indépendant.

- Nous n'appartenons à aucun groupe, aucune banque ou fond de pension ou d'investissement
- La prise de décision est rapide et directe (organigramme à dimension humaine)
- Tous nos employés sont basés à Vanves (92)
- Cela nous permet d'assurer une parfaite réactivité et de pouvoir nous organiser selon les besoins.
- Paris Contentieux International s'est réorganisé depuis le 1er septembre 2018: Emmanuel AYACH (PDG) en charge de la partie commerciale et Andrès SOLANA (Directeur Général Délégué), en charge de la partie opérationnelle.

Paris Contentieux en chiffres

Visites domiciliaires
partout a travers le
monde dans les pays qui
l'autorisent

Réseau Avocats -
Commissaire de justice -
Correspondants

Gestion des dossiers en France
et à l'International

25 employés

2.4M€ de C.A.

25 ans d'expérience

Nos syndicats & Associations



Association Française des crédits
managers & conseils



Syndicat des acteurs du
recouvrement



Fédération Européenne des
cabinets de recouvrement



Confédération des petites &
moyennes entreprises



Forwarders list Attorney
USA



Association des cabinets de
recouvrement

Notre Philosophie

- Nos honoraires sont calculés sur les sommes recouvrées donc exclusivement en cas de succès. Rien ne vous sera facturé en cas d'échec du recouvrement.
- Pas de frais d'ouverture sur vos dossiers ni de frais de clôture (Certificat d'irrecouvrabilité motivé et gratuit)
- Nous n'engageons jamais de fond sans votre accord écrit au préalable.
- En cas d'accord, Paris Contentieux fera l'avance de tous les frais
- Suivi de vos dossiers sécurisé en ligne via notre interface sécurisée
- Un interlocuteur unique pour vous ainsi que pour vos débiteurs

Nos services en France

- **Recouvrement amiable** (Relances courriers - Mails - téléphones - sms).
- **Gestion amiable du bas de portefeuille** via notre commissaire de justice partenaire en cas d'échec depuis nos locaux
- **Visites domiciliaires** (Avec remise de rapport + photo) (Après accord du client et si nécessaire)
- **Enquetes** (Banque, adresse, employeurs, patrimoine...) et **renseignements commerciaux** (Après accord du client et si nécessaire)
- **Procédure judiciaire** : Cout fixe selon la procédure adaptée (un devis vous sera systématiquement transmis avant le déclenchement d'une procédure) (Après accord du client et si l'amiable échoue)
- Remise d'un **certificat d'irrecouvrabilité** motivé et gratuit en cas d'échec du recouvrement ou si le client décide de ne pas poursuivre par les voies judiciaires.
- Déclaration de créance et son suivi jusqu'à son terme

Nos services a l'International

- Tous les dossiers internationaux sont traités dans un premier temps depuis nos locaux.
- En cas d'échec du recouvrement depuis nos locaux : Passage des dossiers internationaux dans le pays du débiteur via un **avocat local** de notre réseau ou via un **correspondant local** de notre réseau.
- **Visites domiciliaires** (Avec remise de rapport + photo) selon les pays qui l'autorisent (Après accord du client et si nécessaire)
- **Enquetes** (Banque, adresse, employeurs, patrimoine...) et **renseignements commerciaux** (Après accord du client et si nécessaire)
- **Procédure judiciaire** : Cout fixe selon la procédure adaptée (un devis vous sera systématiquement transmis avant le déclenchement d'une procédure dans le pays du débiteur) (Après accord du client et si l'amiable échoue)
- Remise d'un **certificat d'irrecouvrabilité** motivé et gratuit en cas d'échec du recouvrement ou si le client décide de ne pas poursuivre par les voies judiciaires.

Réactivité et efficacité

**Recouvrement
Amiable**



**Procédures
Judiciaires**



**Procédures
Judiciaires
Complexes**



**Enquêtes et
visites
domiciliaires**



Nos engagements

Attention à l'égard des débiteurs :

Veiller au fondement des dossiers et des sommes dues

-

S'identifier clairement et sans ambiguïté

-

Utiliser un langage simple et compréhensible

-

S'obliger au secret professionnel

-

Rechercher avant tout un accord amiable

-

Répondre aux demandes d'informations sur les dossiers

-

Maintenir la relation commerciale

Maintenir une relation respectueuse avec le débiteur

Nos outils et réseaux partenaires

Nos outils : Arpège

- Paris Contentieux travaille sur l'outil Arpège V4 depuis Novembre 2023, CRM N°1 dans la gestion du recouvrement de créances.
- Cet outil spécifique nous permet d'associer le dossier rentrant a une séquence de programmation qui positionne les actions dans le temps (Enrichissement, diagnostic, courrier, téléphone, visite,...) en fonction des particularités de la société débitrice. Cela permet à nos agents d'agender le dossier et de suivre l'entier déroulé de la procédure.
- Nous effectuons aussi une gestion par similitude afin de vérifier si le débiteur est déjà connu par nos services
- Analyse et mise sous surveillance des sociétés débitrices partout à travers le monde (Contrat Crédit Safe)
- A chaque modification (règlement, plan de règlement,...), une réorientation est opérée afin d'actualiser la position de celui-ci en temps réel.
- Ces automatisations permettent de diriger les dossiers sur les cellules spécialisées de l'entreprise assurant une parfaite réactivité.
- Les bases de données sont enrichies à chaque action, à chaque réaction du débiteur, à chaque demande du client et totalement visibles par nos clients dans leurespace internet sécurisé.

Comment choisir son Réseau

Le scoring dépend surtout de deux éléments :

- La qualité de la prestation (célérité, compréhension, simplicité et disponibilité)
- Le coût, systématiquement négocié (le volume annoncé est important dans le cadre de la négociation d'un prix).

Quant au partenariat, l'Avocat et les correspondants sont mandatés. Il est en conséquence hors de question pour nous de botter en touche.

Concernant les commissaires de justice, leur frais sont établis de manière légale et nous ne pouvons y déroger.

Nous pilotons le dossier.

Cela nous autorise à conduire des négociations, susciter des pistes de travail et contrôler les frais et honoraires.

Intervenants extérieurs

Les intervenants extérieurs sont des fournisseurs, par conséquent des sous-traitants.
À ce titre nous faisons toujours l'avance de frais, nous payons leurs factures.

Au titre de fournisseur nous comptons :

- Les Avocats français et Internationaux
- Les commissaires de justice
- Les Correspondants susceptibles de faire des visites domiciliaires
- Les Confrères internationaux

Une convention est systématiquement signée entre nous et les intervenants, ainsi qu'une charte de bonne conduite à respecter.

Notre Réseau

A l'International, nous nous appuyons aussi sur un réseau d'Avocats ou Confrères compétents selon les Pays.

Le réseau se construit depuis 25 ans et repose avant tout sur la confiance. Il se crée au fil du temps de diverses manières :

- **La prospection** (nous prospectons et nous sommes également prospectés par ces professions)
- **La recommandation** (correspondant notamment) et l'historisation de nos relations dans un métier où nous avons une bonne réputation (tous nos juristes sont diplômés) et où tout le monde se connaît.
- Chaque prestataire a été testé sur une période définie afin de connaître la qualité du travail et la relation humaine de l'intervenant.

NORME RGPD

Afin d'être en conformité avec le RGPD, Plusieurs mesures ont été mises en place au sein de PCI afin d'assurer dans les meilleures conditions la protection des données.

Nomination d'un DPO (délégué à la protection des données)

Son rôle est d'assurer le maintien des registres des activités de traitements et de piloter en continu la conformité vis-à-vis de la protection des données personnelles en relation avec la CNIL. Notre DPO est en étroite relation avec le RSSI (Le responsable de la sécurité des systèmes d'information) pour l'accompagner dans la mise en conformité et les analyses d'impact sur la protection des données. Le DPO peut être contacté à l'adresse (adresse mail à préciser).

Déclarations à la CNIL des traitements effectués sur les données personnelles en tant que responsable du traitement

Il s'agit pour l'essentiel des données de contacts qui nous permettent d'assurer notre relation commerciale et de vous rendre le service attendu.

Mise à jour de nos contrats de sous-traitance pour prendre en compte le RGPD et mise à disposition sur demande d'une liste de ces sous-traitants

Prise en compte du RGPD

dans notre gestion de la sécurité et des consignes particulières que vous souhaiteriez voir appliquer au-delà des traitements tels qu'habituellement pratiqués (assistance).

Notre procédure de traitement des incidents de sécurité prévoit la communication au responsable du traitement de toute violation de données à caractère personnel. Ceci afin que le responsable de traitement puisse le notifier à la CNIL dans le délai légal de 72 heures.

Gestion de crises majeures

En cas de gestion de crise majeure (pandémies, grèves...) Paris Contentieux s'est organisée :

- Mise en place pour la totalité des équipes d'accès à distance sur les différents logiciels employés
- Mise en place du télétravail selon les postes et les possibilités de chacun
- Mise a disposition pour chaque collaborateur en télétravail d'un outillage informatique adapté ainsi que d'une ligne fixe
- Envoi hebdomadaire de rapport général au responsable hiérarchique
- Présentiel minimum 1 fois / semaine
- Débriefing hebdomadaire via Zoom pour suivit des actions et aident au déblocage des dossiers contestés
- Mise en place des gestes barrières, Gel hydroalcoolique ainsi que toute les dispositions nécessaire a la santé des collaborateurs
- Si cas contact au Covid ou ayant le Covid, mise en quarantaine obligatoire.



PARIS CONTENTIEUX INTERNATIONAL

